



Garde exclusive ou garde partagée

Par Laurena18

Bonjour,

Voilà je suis en pleine procédure de divorce. Mon ex, père de mes 2 enfants de 5 et 7 ans, a pris la décision de nous quitter il y a bientôt 2 ans..mais a continué à venir dormir à la maison les week-ends créant un flou permanent pour les enfants et moi même, jusqu'à il y a 6 mois ou il a enfin pris un appartement. Il faut savoir que mon ex a décider de partir travailler à Londres il y a 5 ans et ne rentre sur Paris que les week-ends ou tous les 15 jours. Je m'occupe donc depuis les 5 dernières années de mes enfants toute seule la semaine, je travaille également, les journées ne sont pas assez longues selon moi, mais j'ai pas eu le choix que d'accepter cette situation quand mon ex a souhaité saisir une opportunité professionnel. Aujourd'hui, il compte revenir sur Paris et souhaite dans notre divorce obtenir la garde partagée de nos enfants, sous prétexte qu'ils ne les voit pas suffisamment, m'accusant que les enfants sont trop sous mon emprise. Aujourd'hui, on s'était mis d'accord qu'il les prendrait un week-end sur 2, et il était d'accord pour ce type de garde pour les enfants, sauf qu'il change d'avis. Il est devenu grossier avec moi, m'accusant d'être une mère possessive qui ne veut pas que les enfants voient leur père. La seule chose que je lui ai toujours demandé c'est de penser au bien-être et à la sécurité des enfants avant le sien. Il a toujours privilégié son bonheur, sa réussite, il est parti pour sa carrière en me laissant avec un nouveau née et un enfant de 2 ans...mon garçon de 5 ans ne sait même pas aujourd'hui ce qu'est d'avoir une famille réunie hormis les week-ends et 2 semaines pendant les vacances. Je prends soin de mes enfants, je les emmène à l'école, à leurs activités (même les samedi quand lui rentrait), les rdv docteurs ou les nuits aux urgences c'est moi aussi...lui rentre les week-ends et les enfants sont contents de le retrouver mais je suis leur repère, je suis le parent câlin et le parent sévère si besoin...depuis 5 ans...les courses c'est moi, le ménage c'est moi, les devoirs c'est moi...et généralement j'essaie de prendre de l'avance sur ma semaine pour que quand mon ex rentrait on avait du temps pour la famille ensemble. J'ai arrêté de travailler les mercredis pour être davantage présent avec mes enfants au départ de leur père malgré une baisse de revenu, et une carrière en attente mais c'est pour mes enfants.

Aujourd'hui, j'essai de me remettre de ce conjoint qui m'a fait beaucoup de mal dans mon couple mais je garde, j'essai en tout cas, la tête sur mes épaules pour mes enfants et leur bien-être. Ils ont besoin de leur père, mais les bousculer dans leurs repères juste parce que son contrat professionnel s'acheve et qu'il peut revenir sur Paris, c'est pas juste. Oui les enfants doivent lui manquer, mais c'était le cas il y a 5 ans, il avait promis que ça ne durerait qu'1 an, puis il a renouvelé encore et encore sans jamais me consulter, et dieu seule sait le nombre de fois ou je lui ai demandé de revenir pour les enfants, pour notre couple, pour notre famille, mais il n'en faisait qu'à sa tête. Il a fini par décrété que de toute façon ça n'allait pas dans notre couple et qu'il valait mieux qu'il continue là bas, c'était de ma faute donc s'il ne rentrait pas.

Aujourd'hui il n'a plus de perspective la bas et souhaite rentrer sur Paris et il faudrait qu'on s'adapte à ses choix? Encore une fois?

Je ne suis pas d'accord, je voudrai la garde exclusive de mes enfants, qu'elles continuent à voir leur père 1 week-end sur 2.

Qu'en pensez vous svp? Il me fait aujourd'hui très peur par sa manière de tourner l'histoire en ma défaveur, pour qu'il obtienne la garde partagée, sans jamais, lui remettre en question son absence de 5 ans. Je vous remercie pour l'aide et conseils que vous pourriez m'apporter.